



Comprendre le secteur WASH

Comment effectuer une analyse
de la capacité, de la redevabilité et
de la réactivité (CRR) du secteur
de l'eau, de l'assainissement et
de l'hygiène dans votre pays

Comprendre le secteur WASH

Comment effectuer une analyse de la capacité, de la redevabilité et de la réactivité (CRR) du secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène dans votre pays

Rédigé par Mari Williams

Traduction : Edith Bourlon

Nous remercions Sue Yardley, Joy Keiru, Abi Akinyemi et Joanna Watson de chez Tearfund, ainsi que Helen Richards du ministère britannique pour le développement international (Department for International Development – DFID) et Ken Caplan de Building Partnerships for Development, pour les remarques pertinentes qu'ils ont fournies sur des brouillons de ce guide. Nous remercions également David Thomas pour ses contributions utiles aux réflexions initiales de Tearfund sur la façon dont la société civile pourrait utiliser le cadre CRR dans le secteur WASH.

Ce rapport est publié dans le cadre du programme de Tearfund, *Renforcer les capacités pour améliorer l'action humanitaire dans le secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH)*, financé par le ministère britannique pour le développement international.

Photo de couverture : Geoff Crawford/Tearfund

Conçu par Wingfinger Graphics

© Tearfund 2010

Tearfund est une organisation chrétienne de développement et de secours, qui travaille avec un réseau mondial d'églises locales pour contribuer à l'éradication de la pauvreté.

Pour plus d'informations, veuillez contacter ppadministrator@tearfund.org

Glossaire

AfricaSan	La conférence africaine sur l'assainissement et l'hygiène	ONG	Organisation non-gouvernementale
CRR	Capacité, redevabilité et réactivité	ONGI	Organisation non-gouvernementale internationale
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté	OSC	Organisation de la société civile
DFID	Department for International Development (UK)	PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
EAMAEP	Évaluation annuelle mondiale sur l'assainissement et l'eau potable	PSC	Programme de surveillance conjoint
OMD	Objectif du Millénaire pour le développement	RDC	République démocratique du Congo
OMS	Organisation Mondiale de la Santé	SACOSAN	Conférence sud-asiatique sur l'assainissement
		WASH	Eau, assainissement et hygiène (« Water, Sanitation and Hygiene » en anglais)

Comprendre le secteur WASH

Comment effectuer une analyse de la capacité, de la redevabilité et de la réactivité (CRR) du secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène dans votre pays

Table des matières

1	Introduction	2
1.1	La crise de l'eau et de l'assainissement : une crise de gouvernance	2
1.2	Présentation du cadre CRR	3
1.3	Avantages de l'utilisation du cadre CRR	4
1.4	Comment utiliser ce guide	5
1.5	Limitations du cadre CRR	6
2	L'analyse CRR du secteur WASH	7
	C – Analyse de la capacité	9
	A – Analyse de la redevabilité	18
	R – Analyse de la réactivité	21
3	Étapes suivantes	24
	Annexe	25

Les mots « capacité », « redevabilité » et « réactivité » sont la traduction, respectivement, des mots anglais « capability », « accountability » et « responsiveness ». Pour distinguer les questions relevant de la redevabilité de celles relevant de la réactivité, et afin de maintenir la cohérence avec la version anglaise, nous avons choisi d'utiliser la lettre A (du mot « accountability ») pour intituler les questions concernant la redevabilité.

1 Introduction

1.1 La crise de l'eau et de l'assainissement : une crise de gouvernance

Il y a une crise dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. Au niveau mondial, 2,6 milliards de personnes n'ont pas accès à un assainissement de base et presque 900 millions de personnes n'ont pas accès à un approvisionnement en eau salubre.

Les causes de cette crise sont nombreuses et complexes. Cependant, une mauvaise gouvernance – aux niveaux mondial, national et local – repose au cœur de cette crise et constitue une contrainte significative à l'égard d'une progression vers la délivrance de l'eau et de l'assainissement dans les pays en voie de développement.

Le rôle que joue une mauvaise gouvernance dans la crise de l'eau et de l'assainissement n'a pas toujours été reconnu. Lors de l'analyse des échecs dans le secteur et de la conception des stratégies pour combattre ces échecs, l'approche a été largement technologique. Alors qu'une attention croissante a été accordée récemment aux facteurs environnementaux, les facteurs et les principes politiques ont continué d'être ignorés dans une large mesure. Cependant, traiter la question de la **gouvernance** est souvent très important pour améliorer la délivrance des services. Le *Rapport de 2006 du PNUD sur le développement humain* déclare : « Le monde dispose des technologies, des moyens financiers et des capacités humaines pour supprimer le fléau que représente l'insécurité de l'eau pour des millions d'individus. Il manque en revanche une volonté politique et une vision pour pouvoir utiliser ces ressources dans l'intérêt du bien public. »¹

La gouvernance est essentiellement une question de pouvoir : comment le pouvoir est utilisé, comment les décisions sont prises et communiquées et comment les ressources au sein d'un pays sont gérées. Les gouvernements possèdent le pouvoir et l'autorité. Ce pouvoir peut être utilisé de façon responsable et équitable ou bien il peut être mal utilisé par le biais de la négligence, d'un manque de capacité ou d'actions délibérées. Une mauvaise gouvernance dans le secteur de l'eau et de l'assainissement a un effet disproportionné sur les personnes les plus démunies et sur ceux qui sont les plus vulnérables. Ce sont ceux à qui l'on continue de refuser l'accès à une eau salubre et à l'assainissement de base.

Le ministère britannique pour le développement international (Department for International Development (UK) – DFID) décrit la gouvernance de la façon suivante : « La gouvernance concerne l'utilisation du pouvoir et de l'autorité et la manière dont un pays gère ses affaires. Cela peut être interprété à de nombreux niveaux différents, depuis l'État jusqu'à la communauté locale ou au foyer. L'analyse de la gouvernance examine tous les mécanismes, processus, relations et institutions à travers lesquels les citoyens et les groupes formulent leurs intérêts et exercent leurs droits et obligations. Elle concerne la manière dont les personnes arbitrent leurs différends, prennent des décisions et édictent des politiques qui affectent la vie publique ainsi que le développement économique et social. »²

La définition du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) est également utile : « La gouvernance est le système de valeurs, de politiques et d'institutions par lequel une société gère ses affaires économiques, politiques et sociales par le biais d'interactions au sein de l'État, de la société civile et du secteur privé et entre ces différentes entités. C'est le mode d'organisation adopté par une société pour prendre des décisions et les exécuter grâce à une compréhension réciproque, une entente mutuelle et des mesures consenties d'un commun accord. La gouvernance englobe tous les mécanismes et les processus

1 PNUD (2006), *Rapport sur le développement humain*, page 28

2 DFID (2007), *Governance, development and democratic politics: DFID's work in building more effective states* [Gouvernance, développement et politiques démocratiques : travaux du DFID pour bâtir des États plus efficaces], page 6

permettant aux citoyens et aux groupes d'exprimer leurs intérêts, d'arbitrer leurs différends et d'exercer leurs droits et leurs obligations reconnus par la loi. Il s'agit de l'ensemble des règles, institutions et procédures visant à définir les limites et fournir les motivations nécessaires aux individus, aux organismes et aux entreprises. »³

1.2 Présentation du cadre CRR

Pour essayer d'analyser la gouvernance, le DFID a élaboré un cadre par lequel la **capacité**, la **redevabilité** et la **réactivité** (CRR) – les composants fondamentaux de la gouvernance – peuvent être analysées pour un pays particulier.⁴

Composants du cadre CRR :⁵

CAPACITÉ L'aptitude et l'autorité dont disposent les leaders, les gouvernements et les organisations publiques pour faire réaliser des choses.

REDEVABILITÉ L'aptitude des citoyens à tenir les leaders, les gouvernements et les organisations publiques responsables.

RÉACTIVITÉ La façon dont les leaders, les gouvernements et les organisations publiques se comportent effectivement en répondant aux besoins et aux droits des citoyens.

Le cadre a été élaboré pour être utilisé par les bureaux de pays du DFID de façon que le Royaume-Uni, en tant que gouvernement donateur, puisse comprendre le contexte de gouvernance dans lequel il travaille. Veuillez consulter l'Annexe en ce qui concerne les dimensions de gouvernance que le DFID a incluses dans les trois composants. Initialement, son point focal concernait les analyses générales de la gouvernance plutôt que l'examen des secteurs spécifiques comme l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH). Cependant, quelques mesures ont été prises pour examiner comment il pourrait être appliqué spécifiquement au secteur de l'eau.⁶

En 2008, Tearfund a commencé à utiliser le cadre CRR dans ses travaux WASH pour la gestion des désastres (voir l'encadré ci-dessous), en le développant de deux manières :

- en menant la concentration sur le secteur une étape plus loin et en l'appliquant au secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH), plutôt qu'à l'eau seulement
- en l'approchant du point de vue de l'organisation de la société civile plutôt que de celui d'un gouvernement donateur.

Travaux de Tearfund dans le secteur WASH et utilisation du cadre CRR

Tearfund travaille depuis plus de 30 ans, par l'intermédiaire de ses équipes de gestion des désastres (Disaster Management Teams – DMT) pour fournir WASH aux communautés démunies et ce, dans des contextes de secours et actions postérieures aux urgences, et aussi par l'intermédiaire de ses organisations partenaires basées sur les églises locales dans de nombreux pays du monde. En 2008, Tearfund s'est engagée dans un nouveau programme quinquennal, à la fois avec ses programmes DMT et avec ses partenaires, axé expressément sur le renforcement des capacités visant à améliorer l'action humanitaire dans le secteur WASH. Pour reconnaître le rôle important de l'État dans la délivrance des services WASH, il y a un composant fondamental de politiques et de plaidoyer dans ce programme. Un élément-clé de ce travail de politique consiste à mener une analyse du secteur WASH en utilisant le cadre CRR du DFID.

3 PNUD (2007), *Indicateurs de gouvernance : guide de l'utilisateur (deuxième édition)*, page 7

4 Cette structure fut introduite pour la première fois dans le livre blanc de 2006 : *Eliminating world poverty: making governance work for the poor* [Éliminer la pauvreté du monde : faire fonctionner la gouvernance pour les démunis] et elle fut consécutivement développée en un cadre d'analyse

5 DFID (2007), *Governance, development and democratic politics: DFID's work in building more effective states* [Gouvernance, développement et politiques démocratiques : travaux du DFID pour bâtir des États plus efficaces]

6 J. Plummer et T. Slaymaker (2007), *Rethinking governance in water services* [Repenser la gouvernance dans les services de l'eau], Document de travail n° 284, Overseas Development Institute

Le Tableau 1 ci-dessous reprend les définitions du DFID pour les trois éléments du cadre CRR, suggère des définitions spécifiquement pertinentes pour le secteur WASH et propose les questions-clés auxquelles une organisation de la société civile cherche à répondre en menant une analyse CRR du secteur WASH.

TABEAU 1

	Définition générale (DFID)	Ce que cela signifie pour le secteur WASH	La question-clé à considérer
Capacité	L'aptitude et l'autorité dont disposent les leaders, les gouvernements et les organisations publiques pour faire réaliser des choses.	L'aptitude et l'autorité dont disposent les leaders, les gouvernements et les organisations publiques pour assurer l'accès ⁷ aux services WASH pour tout le monde.	Dans quelle mesure les leaders, le gouvernement et les organisations publiques sont-ils capables d'assurer l'accès aux services WASH pour tout le monde ?
Redevabilité	L'aptitude des citoyens à tenir les leaders, les gouvernements et les organisations publiques responsables.	L'aptitude des citoyens à tenir les leaders, les gouvernements et les organisations publiques responsables s'ils n'assurent pas l'accès aux services WASH pour tout le monde.	Existe-t-il des mécanismes efficaces par lesquels les leaders, le gouvernement et les organisations publiques sont tenus responsables de leur obligation d'assurer l'accès aux services WASH pour tout le monde ?
Réactivité	La façon dont les leaders, les gouvernements et les organisations publiques se comportent effectivement en répondant aux besoins et aux droits des citoyens.	La façon dont les leaders, les gouvernements et les organisations publiques se comportent effectivement en répondant aux besoins et aux droits des citoyens en ce qui concerne l'accès à WASH.	Dans quelle mesure les leaders, le gouvernement et les organisations publiques mettent-ils des voies à la disposition des personnes par lesquelles elles peuvent exprimer leurs besoins et revendiquer leur droit d'accès aux services WASH et comment ces leaders, ce gouvernement et ces organisations publiques répondent-ils à ces besoins et à ces droits ?

1.3 Avantages de l'utilisation du cadre CRR

L'utilisation du cadre CRR de cette manière (c'est-à-dire appliqué à WASH par une organisation de la société civile) s'est révélée bénéfique à plusieurs égards. D'abord et avant tout, le cadre CRR offre un moyen par lequel on peut analyser les conditions de gouvernance affectant le secteur WASH. Il aide à développer une bien meilleure compréhension des principes et du contexte politique dans lesquels travaille une organisation, que ce soit dans le cadre d'un programme ou d'un plaidoyer. De plus, pour ceux qui sont engagés ou qui souhaitent commencer à s'engager dans un plaidoyer, il permet de rassembler des informations à partir desquelles une stratégie de plaidoyer peut être élaborée et sur lesquelles on peut baser une communication informée avec le gouvernement. À long terme, il offre un moyen de suivre la performance du gouvernement dans le secteur WASH, et les données recueillies lors de la première analyse CRR peuvent fournir une référence de base pour le suivi ultérieur de la progression des travaux de plaidoyer et, d'une façon plus large, de la gouvernance. Quand les gouvernements sont ouverts à l'engagement et à la participation de la société civile aux questions relatives à la politique WASH, le cadre CRR peut offrir la base d'un dialogue constructif entre les organisations de la société civile et le gouvernement.

⁷ D'un bout à l'autre de ce guide, nous parlons de « l'accès » aux services WASH. Par ce terme, nous voulons dire des services WASH de bonne qualité – l'accès à une source d'eau potable améliorée et l'accès à une installation d'assainissement améliorée. Pour des définitions plus complètes de ce que cela signifie, veuillez consulter le site www.wssinfo.org/definitions/introduction.html

1.4 Comment utiliser ce guide

Compte tenu de ces avantages, ce guide est destiné à être utilisé à la fois par les organisations non-gouvernementales internationales (ONGI), les ONG nationales et des organisations de la société civile pour analyser le niveau de la capacité, de la redevabilité et de la réactivité du secteur dans le contexte duquel elles travaillent. Ce guide prend chacun des aspects du cadre – capacité, redevabilité et réactivité – et les décompose en questions spécifiques pour la recherche. Pour chaque question-clé, nous essayons de fournir des conseils sur la façon dont on peut y répondre et nous énumérons d'autres questions pour aider à répondre à la question-clé.

Ce guide est prévu pour être utilisé de façon flexible, veuillez donc choisir une approche et une méthodologie convenant à votre contexte. Nous vous suggérons, dans un premier temps, de lire la totalité de ce guide pour voir la portée des domaines qu'il traite. Vous remarquerez peut-être certaines questions dont vous saurez immédiatement qu'elles ne sont pas appropriées au contexte dans lequel vous travaillez. Nous vous suggérons ensuite de faire autant de recherche que possible au bureau en utilisant l'Internet, des livres et des rapports. Dans certains contextes, il y aura beaucoup d'informations disponibles sur les sites Internet et dans les documents publics ; dans d'autres, il y en aura peu.

L'étape suivante consistera à réfléchir aux différentes personnes à qui vous pourriez parler pour trouver les réponses à certaines des questions auxquelles vous n'avez pas pu répondre à partir de l'étude faite au bureau. Il se pourrait que vous n'ayez pas une liste complète immédiatement ; en effet, à mesure que vous parlez aux personnes, il se pourrait qu'elles suggèrent alors plusieurs autres personnes avec qui vous pourriez organiser des réunions.

Il se pourrait que vous souhaitiez dresser des questionnaires de façon à pouvoir poser toutes vos questions à certaines parties prenantes en une seule fois. Nous vous suggérons de traiter les questions de capacité d'abord car votre expérience dans les rencontres avec les fonctionnaires gouvernementaux et dans vos efforts de collecte de données pour ces questions pourrait être utile pour formuler vos réponses aux questions sur la redevabilité et sur la réactivité. Il se pourrait que vous souhaitiez décider quelles sont les questions qui sont vos priorités au cas où la personne que vous rencontrez ne disposerait que d'un temps limité.

Votre propre temps pourrait aussi être limité. Mener une analyse complète et rédiger toutes les constatations pourraient prendre environ deux à trois mois, parfois plus. Si vous occupez un rôle à plein temps lié à une politique ou à un plaidoyer, nous suggérons que cela est une activité très utile et une utilisation des ressources avisée et nous vous encourageons à épargner du temps à cet effet. Cependant, si cette sorte de calendrier n'est pas réalisable, il se pourrait que vous souhaitiez sélectionner certains domaines du cadre CRR à titre d'objet de recherche ou vous pourriez peut-être employer des chercheurs ou des bénévoles pour faire le travail pour vous.

Les éléments de ces directives ont été testés sur le terrain par les équipes de gestion des désastres (DMT) de Tearfund en Afghanistan, en république démocratique du Congo (RDC), au Liberia et dans le sud du Soudan. Les leçons tirées de ces expériences ont été incorporées. Cependant, on ne s'attend pas à ce que les questions contenues dans cet exposé soient pertinentes ou appropriées à tous les contextes.

1.5 Limitations du cadre CRR

Plusieurs limitations affectant le cadre ont été identifiées.⁸ Elles sont énumérées au Tableau 2 ci-dessous, accompagnées par des suggestions sur la façon dont elles pourraient être traitées en termes de travaux de plaidoyer et par les organisations de la société civile.

TABLEAU 2

Limitations du cadre CRR	Comment ces limitations pourraient être traitées
Le cadre offre une image plutôt statique en cela qu'il permet une analyse de ce qu'est la gouvernance et des domaines dans lesquels elle peut être améliorée, mais il ne définit pas les moyens d'y arriver ni ce qui bloque ou ce qui favorise le changement.	Le cadre CRR fournira des données de référence et aidera à offrir une bonne compréhension du contexte de la gouvernance. Il fournira également une base pour identifier les améliorations requises. Cependant, il ne fournira pas de réponse à la question de savoir pourquoi la situation est ce qu'elle est. Pour comprendre cela, il pourrait falloir effectuer des recherches supplémentaires. Parallèlement au cadre CRR, le DFID a développé l'utilisation d'une « Analyse d'économie politique » qui examine les questions de savoir pourquoi les choses sont ce qu'elles sont, en examinant les politiques et les différents acteurs impliqués. ⁹ En ce qui concerne ce guide, une fois que vous aurez terminé votre analyse CRR, notre suggestion serait d'élaborer une stratégie de plaidoyer détaillée pour formuler les changements qui sont nécessaires et comment on pourrait parvenir à réaliser ces changements.
Le cadre n'identifie pas les liens aidant à décrire les relations de pouvoir et les relations politiques entre les acteurs.	Cela pourrait être traité en menant une analyse des parties prenantes (voir le <i>Guide du Plaidoyer</i> de Tearfund ¹⁰) dans le contexte du cadre CRR.
Il souligne les aspects gouvernementaux de la gouvernance et il n'est pas suffisamment axé sur les acteurs et les aspects qui ne sont pas « d'État ».	Comme nous l'utilisons aux fins d'information des travaux de plaidoyer, cet accent mis sur le gouvernement est moins problématique. Cependant, le rôle des acteurs qui ne sont pas d'État peut avoir beaucoup d'influence dans le secteur WASH, donc, dans nos questions, nous essayons quand même d'analyser leur rôle.
Le cadre se concentre plus sur un niveau sociétal et national plutôt que sur les niveaux régional ou local qui sont particulièrement importants pour le secteur WASH.	Nous avons essayé de l'adapter de façon à pouvoir l'appliquer au niveau régional.
Les 15 dimensions (voir l'Annexe) du cadre CRR original ne sont pas toutes totalement pertinentes pour le secteur WASH.	Nous avons essayé de sélectionner les domaines qui sont pertinents pour WASH.
Il y a beaucoup de chevauchements entre les trois domaines de la capacité, de la redevabilité et de la réactivité. Certaines questions pourraient facilement s'appliquer à tous les trois.	Cela est certainement vrai. Cependant, dans la mesure où les données sont rassemblées et enregistrées, il n'est pas si important de savoir dans quelle section elles sont enregistrées ou analysées.
Le cadre est plus facile à appliquer dans les pays où le gouvernement est stable. Son utilisation dans des environnements politiques plus fragiles peut constituer un défi.	Rechercher des informations auprès de gouvernements plus fragiles – même quand il y a peu de politiques en place, quand les institutions sont faibles et quand la capacité est basse – est quand même important et toutes informations recueillies seront utiles pour un plaidoyer ultérieur devant le gouvernement et pour un engagement avec ce dernier.

8 J. Plummer et T. Slaymaker (2007), Rethinking governance in water services [Repenser la gouvernance dans les services de l'eau], Document de travail n° 284, Overseas Development Institute

9 Pour plus d'informations, veuillez consulter le site : www.dfid.gov.uk/Documents/publications/howto-pol-econ-analysis.pdf

10 <http://tilz.tearfund.org/Francais/ROOTS/Le+guide+du+plaidoyer.htm>

2 L'analyse CRR du secteur WASH

Avant de commencer

Il y a quelques choses à savoir avant de commencer tout travail sur une analyse CRR du secteur WASH :

- Il est important de noter que le cadre CRR tente de mesurer quelque chose qui est extrêmement difficile à définir, et encore plus à mesurer, parce que les institutions, les politiques et les structures gouvernementales, particulièrement dans le secteur WASH, sont extrêmement complexes et que leur analyse est un véritable défi. Cependant, si une chose est exigeante, cela ne signifie pas que cela ne vaut pas la peine de la faire ! En effet, pour le plaidoyer, il est important d'obtenir une image aussi claire que possible du contexte dans lequel travaille une organisation de façon que nous soyons informés et efficaces dans notre travail.
- D'autres personnes, par exemple dans d'autres ONG ou au sein de gouvernements donateurs tels que le DFID, pourraient déjà avoir effectué une recherche similaire. Cela vaut la peine d'être vérifié de façon à ne pas utiliser un temps précieux à « réinventer la roue ».
- La façon dont les représentants gouvernementaux répondent à l'engagement de la société civile variera de façon spectaculaire entre les pays et même au sein des gouvernements. Certains représentants gouvernementaux comprendront le rôle important que la société civile joue dans le secteur WASH et tiendront pour précieuse votre contribution aux discussions sur les politiques. Certains verront le rôle de la société civile comme étant limité à la mise en œuvre technique et pourraient ne pas comprendre pourquoi une ONG s'intéresse aux politiques. D'autres pourraient être hostiles aux ONG et se sentir menacés par votre engagement dans l'arène des politiques. Il est important d'être au courant de cela et d'utiliser le langage approprié lorsque vous approchez des fonctionnaires pour rechercher des informations. Exemple, si un gouvernement est relativement nouveau, essayant peut-être de s'établir après des années de conflit, il pourrait être inapproprié d'utiliser avec lui le terme « plaidoyer » ou de lui dire que vous menez une analyse de la capacité, de la redevabilité et de la réactivité de l'État. Il pourrait être préférable de dire que vous effectuez une « analyse de l'environnement des politiques » ou d'utiliser un autre langage qui ne serait pas perçu comme menaçant.
- Le produit final serait un rapport narratif. Alors que la plus grande partie des preuves que vous obtiendrez sera descriptive (c'est-à-dire qu'il s'agira de données examinant la « qualité » plutôt que la « quantité »), il est également utile d'essayer de recueillir quelques données quantitatives (c'est-à-dire numériques) pour former des indicateurs statistiques qui peuvent être suivis au fil du temps. Certains domaines se prêtent plus que d'autres à la collecte de données quantitatives mais, quand cela sera possible, faites tout ce que vous pourrez pour enregistrer des informations claires qui peuvent être mesurées au fil du temps.
- Parfois, les données peuvent être très difficiles à obtenir. Des informations sur l'assainissement et l'hygiène pourraient être plus difficiles à obtenir que des informations sur l'eau du fait de la négligence politique et financière affectant cette question depuis longtemps. L'expérience de Tearfund en RDC, dans le sud du Soudan et en Afghanistan a révélé un manque réel de statistiques et de données dans le domaine public. Alors que cela est frustrant, ce manque de données est en fait un indicateur important et doit être enregistré.
- L'établissement de relations est très important dans le travail de plaidoyer. La réalisation de cette analyse peut être un moyen utile de rencontrer les représentants gouvernementaux pour la première fois et d'établir des relations avec eux. Il se pourrait que vous souhaitiez tenir une réunion d'introduction avec eux avant de les rencontrer de nouveau pour leur poser de nombreuses questions aux fins de votre recherche.

- Il se pourrait que vous soyez basé(e) loin de la capitale et que vous envisagiez éventuellement de mener cette étude au niveau régional. Notre conseil serait de vous concentrer d'abord sur la politique nationale, quand cela est possible. Cela vous aidera à comprendre le cadre plus large dans lequel les institutions et les structures régionales, décentralisées, doivent opérer.

Il y a une tendance générale à décentraliser la fourniture des services, il est donc également important de comprendre comment la politique nationale est mise en œuvre dans les régions de votre pays. Si vous êtes basé(e) dans un pays où la fourniture des services a été entièrement dévolue au niveau régional, il pourrait être approprié de mener l'analyse à un niveau régional mais nous pensons que, pour la plupart des contextes, une étude au niveau national sera la plus appropriée. Idéalement, il est bon d'obtenir une contribution de la part de tout le spectre des fournisseurs de WASH – le gouvernement, les ONG et le secteur privé – afin de comprendre pleinement le contexte.

C

Analyse de la CAPACITÉ

La capacité concerne l'aptitude et l'autorité des leaders, des gouvernements et des organisations publiques nécessaires à assurer un accès aux services WASH pour tout le monde, grâce à une politique efficace et à des pratiques de mise en œuvre saines. Cela exige :

- suffisamment de personnes (ressources humaines) et d'argent (ressources financières) pour les activités;
- des institutions gouvernementales efficaces, avec des rôles et des responsabilités clairs pour les différentes parties prenantes;
- de bons systèmes d'information et de gestion;
- le consentement des politiciens et des autres parties au pouvoir à agir;
- de bonnes règles pour régler la façon dont les services WASH devraient être délivrés.¹¹

« En termes simples, la concrétisation des choses exige des ressources, des systèmes d'information et de gestion, ainsi que la volonté politique soutenue par une série de règles convenues. »¹²

POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

C1

Quels engagements internationaux le gouvernement a-t-il pris à l'égard de WASH ?

La grande majorité des gouvernements s'est engagée à l'égard des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) qui comprennent des cibles concernant le secteur WASH. L'objectif 7, cible 10, vise à diminuer de moitié, d'ici à 2015, la proportion de personnes sans accès durable à une eau potable salubre et à un assainissement de base, en utilisant une référence de base datant de 1990. Veuillez consulter le site www.un.org/fr/millenniumgoals pour plus d'informations.

Il se pourrait que votre gouvernement ait également pris d'autres engagements, par exemple lors de la Conférence africaine sur l'assainissement et l'hygiène (AfricaSan) ou d'une Conférence sud-asiatique sur l'assainissement (SACOSAN).

Votre gouvernement fait-il partie de « *Assainissement et eau pour tous : un cadre d'action mondial* » ? Si oui, a-t-il assisté à une réunion de haut niveau ? Quels engagements a-t-il pris ? Veuillez consulter le site www.sanitationandwaterforall.org pour plus d'informations sur cette initiative et pour trouver des détails sur les engagements pris. End Water Poverty (Éradiquer le manque d'eau)¹³ est une

11 Adapté de J. Plummer et T. Slaymaker (2007), *Rethinking governance in water services* [Repenser la gouvernance dans les services de l'eau], Document de travail n° 284, Overseas Development Institute

12 DFID (2007), *Governance, development and democratic politics: DFID's work in building more effective states* [Gouvernance, développement et politiques démocratiques : travaux du DFID pour bâtir des États plus efficaces], page 15

13 www.endwaterpoverty.org/en_francais

coalition mondiale de la société civile mettant en œuvre un plaidoyer concernant l'assainissement et l'eau pour tous. Pour trouver des ressources utiles aux ONG, veuillez consulter le site : <http://sites.google.com/site/globalframeworkforaction/home>.

Passez un peu de temps à faire des recherches sur les sites Internet (comme celui de l'Union africaine : www.africa-union.org/root/ua/index/index.htm) pour trouver les déclarations régionales et internationales concernant WASH auxquelles votre gouvernement a souscrit.

C2

Est-ce que le gouvernement a une politique nationale et une stratégie de mise en œuvre pour WASH ?

Commencez par examiner le site Internet de votre gouvernement où il se pourrait qu'une politique soit disponible. Cependant, si vous ne pouvez pas trouver une politique récente en ligne, cela vous offrirait une bonne raison d'essayer de rencontrer un représentant du gouvernement. Essayez de découvrir si une politique a été rédigée. Dans la négative, est-ce qu'une politique est en cours d'élaboration ou y a-t-il des plans prévus pour en élaborer une ? S'il y en a une, quand a-t-elle été rédigée ? Quel processus a été suivi pour l'élaborer ? Les parties prenantes extérieures au gouvernement ont-elles reçu la possibilité d'y participer ? La société civile y a-t-elle contribué ? La politique est-elle toujours pertinente ?

Y a-t-il un plan d'application quelconque pour la politique ? Qui dirige le processus d'application ? À quel stade du processus d'application en est le gouvernement ?

Y a-t-il un plan pour atteindre les cibles OMD concernant l'eau et l'assainissement ou leur équivalent ?

Le site www.WASHwatch.org est une plate-forme pour les organisations de la société civile (OSC) permettant de suivre les engagements et le financement du gouvernement dans le secteur WASH. C'est un site Internet extrêmement utile pour les OSC. Si des informations sur votre pays ont été téléchargées, elles se révéleront une ressource utile pour répondre à plusieurs des questions de ce guide, y compris la présente question (C2). Si les informations concernant votre pays ne sont pas encore sur ce site Internet, peut-être souhaitez-vous les ajouter vous-même !

Si votre gouvernement a une politique, procurez-vous en une copie et lisez-la, car cela sera important pour répondre à certaines des autres questions de votre analyse.

C3

Est-ce que WASH est inclus dans d'autres documents de stratégie du gouvernement ?

Par exemple, est-ce que le gouvernement a un cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) ? Si oui, est-ce que WASH est inclus ? Il est utile de voir quelle priorité, le cas échéant, est accordée à WASH dans le CSLP, surtout par comparaison avec d'autres secteurs comme la santé et l'éducation.

Vous pourrez peut-être accéder au CSLP à partir du site Internet de votre gouvernement ou d'une autre ONG, ou auprès d'un représentant gouvernemental. Il y aura peut-être un service spécifique au sein du gouvernement qui produit des mises à jour annuelles sur la progression vers l'atteinte des cibles CSLP. Vous pourriez essayer d'organiser un entretien avec la personne / l'équipe responsable de rassembler les statistiques sur l'eau : une telle personne / équipe pourrait être une très bonne source d'information.

Si votre contexte est un contexte de situation postérieure à une urgence ou à un conflit, vous pourriez essayer de voir si WASH est inclus dans des stratégies de rétablissement et de reconstruction quelconques. Quelle est la priorité qui lui est accordée par rapport aux autres problèmes ?

C4

Est-ce que le gouvernement prend des mesures pour intégrer les risques climatiques et l'adaptation au changement climatique dans la politique et la programmation de WASH ?

Le changement climatique a et aura des effets importants sur le secteur de l'eau. Les gouvernements doivent être sensibilisés aux risques climatiques et s'assurer que leur secteur de l'eau est capable de s'adapter aux changements climatiques. Le meilleur moyen de répondre à cette question sera de parler aux représentants du gouvernement. Les informations que vous pourriez essayer de trouver comprennent : y a-t-il, au sein du gouvernement, un groupe de travail sur l'eau et le changement climatique ? Est-ce que les responsables de l'eau sont impliqués dans un processus national quelconque de planification de l'adaptation ? Sont-ils au courant de ces processus ? Quelles sont les informations existantes sur le risque que le changement climatique pose pour votre pays et sur la façon dont cela pourrait affecter le secteur de l'eau ? Est-ce que les responsables de l'eau sont au courant d'une modélisation quelconque des impacts du changement climatique qui aurait été entreprise dans votre pays ? Est-ce qu'une tentative d'amélioration quelconque a été faite concernant la résistance au climat des infrastructures WASH ? Y a-t-il un plan quelconque pour incorporer la résistance au climat dans les politiques et les stratégies WASH ?

Dans de nombreux contextes, les réponses à ces questions sont susceptibles d'être « non ». Cependant, il est vital que le secteur WASH prenne ces problèmes en charge si les cibles de WASH doivent être atteintes et maintenues.

Pour plus d'informations sur la **façon** dont les gouvernements peuvent intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans la politique et la planification au niveau national, dans le secteur de l'eau, veuillez consulter la ressource de Tearfund sur « *Comment intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans la politique et la planification au niveau national, dans le secteur de l'eau : un guide pratique pour les gouvernements des pays en voie de développement.* »¹⁴

COUVERTURE

C5

Quelles cibles votre gouvernement a-t-il fixées pour l'eau et l'assainissement et quel progrès fait-il sur la voie de leur réalisation ?

Il y a des cibles OMD spécifiques par pays concernant l'approvisionnement en eau et l'assainissement. Ces cibles pourraient être incluses dans le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté ou dans la politique nationale WASH. Il se pourrait que votre gouvernement se soit également fixé des cibles différentes, plus ou moins ambitieuses que les OMD, et peut-être avec des délais différents. Une fois encore, la politique devrait les inclure.

Pour savoir quels progrès sont réalisés, vous devez découvrir les statistiques de couverture concernant WASH dans votre pays.

On peut trouver des statistiques à la fois pour l'eau et l'assainissement sur le site Internet du programme de surveillance conjoint (PSC) de l'UNICEF/OMS : www.wssinfo.org. C'est une source bien reconnue et fiable. Veuillez également consulter le site www.mdgmonitor.org. À partir de ces sources, vous pourrez voir si votre pays est en voie d'atteindre les cibles OMD ou s'il s'en éloigne.

Le service des statistiques de votre gouvernement pourrait également avoir ses propres chiffres pour l'eau et l'assainissement. Il se pourrait que le site Internet de votre gouvernement publie ces statistiques ou bien vous pourriez essayer de parler à quelqu'un au bureau des statistiques.

Si les statistiques du gouvernement sur l'assainissement sont différentes des chiffres du PSC, cela pourrait être dû à l'utilisation d'une définition différente. La définition la plus courante pour un assainissement

14 <http://tilz.tearfund.org/Research/Water+and+Sanitation+reports/Water+adaptation+guide.htm>

adéquat est « un assainissement amélioré ». Le PSC définit l'assainissement amélioré comme étant *l'utilisation des installations suivantes dans un logement ou une enceinte :*

- *Chasse d'eau mécanique / manuelle vers un réseau de canalisations d'égout, une fosse septique ou des latrines à fosse*
- *Latrines améliorées à fosse ventilée*
- *Latrines à fosse avec dalle*
- *Toilettes-compost*

Il ne comprend pas d'installations partagées même si ces installations sont « améliorées » conformément à la définition précitée. Cependant, certains gouvernements considèrent que des installations partagées d'un certain niveau constituent un « assainissement amélioré ». Cette différence dans la définition pourrait signifier que les statistiques de votre gouvernement sont différentes de celles du PSC.

Cependant, il y a aussi d'autres raisons pour lesquelles les statistiques pourraient être différentes. Certains gouvernements ne comptent la couverture que dans les zones où les personnes sont « enregistrées » ou où il leur est légalement permis de vivre. Il pourrait y avoir d'autres différences dans les séries de données et dans les analyses et, parfois, il se pourrait que les gouvernements veuillent présenter une image plus positive qu'elle ne l'est réellement !

C6

À quel point les systèmes d'enregistrement et de suivi du secteur WASH sont-ils adéquats et dans quelle mesure les données sont-elles exactes et à la disposition du public ?

Vous devriez pouvoir répondre à cette question en parlant aux représentants gouvernementaux et en parlant également aux personnes qui pourraient utiliser les données WASH, comme les ONG qui mettent en œuvre les programmes WASH. Voici quelques questions que vous pourriez souhaiter poser : y a-t-il un système d'enregistrement et de suivi du secteur WASH ? Par exemple, y a-t-il une base de données des informations de base sur les ressources en eau et les infrastructures hydrauliques ? Comment les informations sont-elles recueillies ? La base de données est-elle suffisante ? La société civile est-elle impliquée ? Comment les données sont-elles mises à la disposition des parties prenantes extérieures au gouvernement ?

En plus de ces questions posées à d'autres personnes, il sera important pour vous d'enregistrer vos propres expériences quand vous aurez cherché à localiser des données pour réaliser cette analyse CRR.

Dispositions institutionnelles

C7

Quels ministères, départements et services publics du gouvernement sont impliqués dans le secteur WASH aux niveaux national et local et comment les responsabilités sont-elles réparties entre eux ? Quel est le ministère pilote pour l'assainissement ?

Cette question vous aidera à comprendre quelles parties prenantes sont impliquées dans le secteur WASH et ce qu'est leur rôle. À la fois l'approvisionnement en eau sous canalisations et l'assainissement impliquent généralement de nombreux ministères (comparativement à d'autres secteurs, comme l'éducation, qui n'ont qu'un seul ministère fondamental). Des exemples concernant l'approvisionnement en eau pourraient inclure le ministère des travaux publics, le ministère des finances, le ministère de l'environnement, le ministère de la planification, le ministère de l'agriculture et même le ministère de l'eau ! Vous devez comprendre les rôles et les relations entre chacun des ministères impliqués. Une partie de cela pourrait être détaillé dans les documents de politique ou vous pourriez essayer de trouver ces informations auprès des représentants gouvernementaux. Vous trouverez peut-être que la responsabilité relative aux approvisionnements en eau en milieu rural (c'est-à-dire des approvisionnements reposant

sur la communauté) est assez simple – c'est-à-dire incombant peut-être à un seul ministère. Souvent, l'approvisionnement en eau en milieu urbain tend à être largement piloté par un ou plusieurs services publics.

Le grand nombre de ministères impliqués dans la fourniture, à la fois, de l'eau et de l'assainissement, est l'une des raisons pour lesquelles le secteur souffre de problèmes de capacité car il est très difficile de faire en sorte que les actions de ces ministères soient coordonnées. L'assainissement est encore plus retardé car il souffre souvent d'un manque de pilotage institutionnel au sein du gouvernement. Quel est le ministère supposé être le pilote pour l'assainissement dans votre pays ?

L'évaluation annuelle mondiale sur l'assainissement et l'eau potable (EAMAEP) [Global Annual Assessment of Sanitation and Drinking Water – GLAAS] réalisée par ONU-Eau pourrait contenir des informations utiles pour vous aider à répondre à cette question, si votre pays y a pris part. Veuillez consulter le site www.who.int/water_sanitation_health/glaas/en pour plus d'informations. Veuillez également consulter le site www.WASHwatch.org qui présente des quantités d'informations sur ce sujet pour certains pays. Vous pourriez également demander aux représentants gouvernementaux de vous expliquer les rôles et les relations.

C8

Y a-t-il un mécanisme de coordination du secteur, soit pour WASH, soit pour l'eau et l'assainissement de façon séparée ?

Le rapport EAMAEP d'ONU-Eau (www.who.int/water_sanitation_health/glaas/en) ou le site www.WASHwatch.org pourrait contenir ces informations, ou bien vous pourriez interroger les représentants gouvernementaux ou d'autres ONG.

S'il y a un mécanisme de coordination, fonctionne-t-il bien ? Est-ce qu'il inclut la société civile ? Il serait utile d'obtenir ici le point de vue de différents ministères et de parties prenantes extérieures (par exemple, des ONG, des agences de l'ONU, des bailleurs de fonds).

C9

Quel rôle le secteur sanitaire joue-t-il dans la promotion de l'assainissement et de l'hygiène ?

Est-ce que le ministère de la santé a une responsabilité quelconque concernant l'assainissement et l'hygiène ? Comment la promotion de l'hygiène et la santé sont-elles intégrées au secteur de l'eau et de l'assainissement ?

Le secteur sanitaire a un rôle à jouer à la fois en étendant l'accès aux services d'assainissement et d'hygiène et en plaidant pour une plus grande attention (aux plans politique et financier) à l'égard de l'assainissement et de l'hygiène, dans les différents organes des gouvernements. Cependant, alors qu'il existe des preuves sérieuses de l'impact négatif d'un mauvais assainissement et d'une mauvaise hygiène sur la santé publique et, réciproquement, des avantages sanitaires résultant d'un assainissement et d'une hygiène améliorés, le secteur sanitaire (aux niveaux mondial et national) n'a pas toujours répondu à ces preuves. Dans de nombreux pays, l'assainissement et l'hygiène restent encore à inclure au nombre des priorités au sein du secteur sanitaire.

Ce serait bon d'évaluer la situation dans votre pays. Vous pourriez faire cela en parlant aux représentants gouvernementaux et vous pourriez également examiner les documents concernant la politique sanitaire. Mentionnent-ils l'assainissement et l'hygiène ? Est-ce que le secteur sanitaire est impliqué dans un mécanisme de coordination quelconque existant, soit pour l'assainissement, soit pour WASH d'une manière plus large (voir la question C8) ?

Idéalement, l'assainissement et l'hygiène devraient être reconnus comme un déterminant environnemental de la santé et certains aspects de l'assainissement et de l'hygiène devraient être intégrés dans la politique sanitaire et la programmation correspondante. Est-ce le cas ? Dans quelle mesure ?

C10**Est-ce que le gouvernement dispose de ressources humaines adéquates pour traiter la situation WASH ?**

C'est une question à laquelle il est difficile de répondre et la réponse dépendra de ce qu'est l'approche du gouvernement à l'égard des fournisseurs qui ne sont pas d'État et, de ce fait, de ce que le gouvernement voit comme étant son rôle principal (fournisseur, activateur, régulateur, etc). Cependant, si vous pouvez, ce serait bon de jauger la situation en ce qui concerne la capacité humaine au sein du gouvernement. Êtes-vous en mesure de trouver combien de représentants gouvernementaux travaillent sur WASH et le niveau des ressources avec lesquelles ils doivent travailler ? Cela serait peut-être une chose qu'un représentant gouvernemental pourrait vous dire, néanmoins, ne vous inquiétez pas s'il s'agit-là d'une information que vous ne pouvez pas trouver. Si vous êtes en mesure d'obtenir une certaine estimation des ressources humaines impliquées, cela sera un indicateur utile à surveiller au fil du temps.

Le rapport EAMAEP d'ONU-Eau inclut ce problème et demande aux gouvernements des pays en voie de développement de répondre à la question : est-ce que le sujet des ressources humaines est abordé dans les stratégies nationales ou dans les bilans sectoriels annuels ? Vous pourriez examiner ce rapport pour voir si votre gouvernement y a contribué en fournissant des données et, si c'est le cas, quelles sont ses observations en ce qui concerne les ressources humaines. Veuillez consulter : www.who.int/water_sanitation_health/glaas/en.

C11**Une intention de décentralisation est-elle poursuivie et comment affecte-t-elle le secteur WASH ?**

Une décentralisation est-elle en cours ? Si c'est le cas, comment les responsabilités sont-elles réparties entre les niveaux national et sous-national ? Y a-t-il une division nette des rôles ou y a-t-il une possibilité de confusion ? Comment les informations et le budget sont-ils transférés au niveau sous-national ? Est-ce que des informations et un budget adéquats sont transférés pour permettre au personnel du niveau sous-national de remplir ses fonctions ? Le personnel au niveau sous-national est-il au courant de l'élaboration des politiques au niveau national ? Vous serez peut-être en mesure de trouver de la documentation détaillant la façon dont la décentralisation devrait fonctionner en pratique, mais il serait également utile de parler de cela au personnel du gouvernement et des ONG, à la fois au niveau national et au niveau décentralisé, pour découvrir comment cela fonctionne en pratique.

BUDGET**C12****Combien de l'ensemble du budget du gouvernement est affecté à l'eau et à l'assainissement ? (Essayez de distinguer l'eau de l'assainissement.) Comment cela a-t-il changé au fil du temps ?**

Existe-t-il des données budgétaires nationales disponibles qui peuvent vous donner cette information ? Les fonctionnaires responsables de l'eau pourraient connaître les réponses à ces questions ou pourraient être en mesure de suggérer quelqu'un, au sein du ministère des finances, à qui vous pourriez les poser.

Est-ce que votre gouvernement suit le budget réservé à l'eau et à l'assainissement séparément ou ensemble ? Idéalement, il devrait suivre les deux aspects séparément, sinon, l'assainissement risque d'être négligé et laissé de côté.

Il pourrait être intéressant de comparer les dépenses pour l'eau et l'assainissement avec ce qui est dépensé pour d'autres services de base comme la santé et l'éducation. Malheureusement, WASH reçoit souvent moins de financement. Vous pourriez aussi comparer avec d'autres dépenses telles que les budgets de la défense et de la sécurité.

Le rapport EAMAEP d'ONU-Eau est également un bon endroit pour rechercher des informations si votre gouvernement y a pris part : www.who.int/water_sanitation_health/glaas/en. Veuillez consulter également le site : www.WASHwatch.org.

C13

Vers quoi la plus grande partie de cet argent est-elle canalisée ? Est-ce essentiellement vers des projets urbains à grande échelle ou bien cible-t-elle plutôt des personnes démunies qui n'ont actuellement pas d'accès à WASH ? Améliore-t-elle les raccordements qui existent déjà ou connecte-t-elle ceux qui ne sont pas desservis, ou bien les deux ?

Comme pour la question précédente, il se pourrait qu'ici les réponses soient incluses dans des données budgétaires mises à la disposition du public, ou bien il se pourrait que vous deviez interroger des représentants gouvernementaux, soit au ministère pilote pour l'eau, soit au ministère des finances.

Si votre gouvernement a pris part au rapport EAMAEP, il est inclus dans le site suivant : www.who.int/water_sanitation_health/glaas/en.

C14

Quelle est la politique gouvernementale sur les tarifs et les redevances des utilisateurs ?

Est-ce que la politique de l'eau dit quoi que ce soit sur les tarifs (habituellement utilisés en zone urbaine) et sur les redevances des utilisateurs (essentiellement utilisées en zone rurale) ? Quels sont les principes employés ?

Vous pourriez également demander un exemplaire de la structure tarifaire du service ou des services publics et voir s'il y a un tarif social (subvention pour les démunis), et déterminer combien de foyers bénéficient de ce tarif.

FOURNISSEURS DE SERVICES

C15

Qui d'autre fournit des services d'eau et d'assainissement en plus de l'État ?

Pour répondre à cette question, vous pourriez essayer d'accéder aux résultats d'une enquête menée auprès des ménages sur l'utilisation de l'eau. Vous pourriez demander à des ONG opérationnelles ou à des agences de l'ONU, comme l'UNICEF, si elles ont mené des enquêtes quelconques. Vous découvrirez probablement que les foyers individuels utilisent à la fois un fournisseur privé, l'auto-provisionnement, un approvisionnement par un service public (en zone urbaine) et un approvisionnement communautaire.

Souvent, le secteur privé de taille restreinte joue un rôle important dans la délivrance de l'accès à l'eau et à l'assainissement. Parfois, il offrira de l'eau pour le prix, quel qu'il soit, que les personnes sont disposées à payer. (Cependant, il est important de noter que si les personnes paient des prix élevés, cela ne veut pas dire qu'elles ont les moyens de les payer. Le paiement sera souvent effectué aux dépens d'un autre bien vital pour le foyer.) Cependant, le secteur privé fournit souvent un bon service à un prix équitable, car de nombreux fournisseurs sont des commerçants locaux vivant dans la communauté et qui peuvent être plus facilement tenus pour responsables que des services publics éloignés.

Il serait bon de découvrir le rôle des petits fournisseurs privés et si les montants qu'ils facturent pour l'eau sont différents de ceux des services publics d'État. Il arrive couramment que les services publics d'État maintiennent les tarifs artificiellement bas (ce qui n'est pas durable).

Vous n'avez pas besoin de détailler les données nationales pour cela, mais il est utile de se faire une assez bonne idée des parties prenantes impliquées dans la délivrance de WASH car elles auront toutes un intérêt dans le programme de la politique.

C16

Quelle est la relation entre l'État et l'approvisionnement en eau appartenant à l'État ?

Vous pourriez commencer par trouver le décret parlementaire (ou la loi) qui a constitué l'organisme appartenant à l'État responsable de fournir l'eau et l'assainissement (le service public) et par découvrir quels sont les devoirs de ce service public (c'est-à-dire, qui doit bénéficier de sa desserte, le niveau de service qu'il devrait assurer, etc).

Vous essayez de jauger le niveau d'implication politique dans le fonctionnement quotidien du service public. Est-ce que le service public est exploité à partir du niveau du gouvernement central ou est-ce que les autorités régionales exploitent leurs propres services publics ?

Quel indicateur de réalisation le service public a-t-il adopté : c'est-à-dire, le nombre de foyers bénéficiant d'un raccordement à une eau salubre, les heures d'approvisionnement par jour, etc. ?

De quel niveau de subventions bénéficie le service public de la part du gouvernement, à la fois aux niveaux national et régional ? Vous pourrez peut-être trouver cela dans des documents du gouvernement ou en parlant à des personnes qui travaillent pour le gouvernement ou un service public.

C17

Dans quelle mesure le service public de l'eau est-il efficace dans l'approvisionnement en eau sous canalisations ?

Il y a sept composants déterminant le succès de l'approvisionnement en eau sous canalisations :

- 1 Une source d'eau
- 2 Une usine de traitement
- 3 Un réseau de transmission (c'est-à-dire de grosses conduites)
- 4 Un réseau de distribution (c'est-à-dire des conduites secondaires, plus petites, et le raccordement des foyers)
- 5 Un système de facturation (c'est-à-dire quel pourcentage des clients est facturé)
- 6 Un système de collecte des recettes (c'est-à-dire quel pourcentage de ces clients facturés paient effectivement)
- 7 Un système de gestion, avec une obligation de rendre compte et une responsabilité claires

Vous pourriez essayer de trouver des chiffres de facturation typique et des tarifs de collecte des recettes dans une zone locale et les comparer. La collecte des recettes sera très probablement inférieure aux tarifs de facturation. Si ces informations ne sont pas disponibles, ce fait même vaut la peine d'être enregistré.

La plupart des services publics auront souffert d'un sous-investissement depuis des années, fonctionneront à perte, n'auront que peu de ressources pour effectuer les réparations et pourraient très bien être endettés.

Essayez d'évaluer le niveau de service que le service public est en mesure d'offrir (nombre de clients, heures de service par jour). Le meilleur moyen de découvrir cela est de visiter quelques communautés desservies par le service public et de les interroger sur la fréquence à laquelle elles ont reçu de l'eau sous canalisations, combien elles paient, la qualité du service, etc.

C18**Quel est l'état de l'approvisionnement en eau en milieu rural ?**

Comme l'approvisionnement en eau en milieu rural est souvent traité par des ministères responsables différents et moins nombreux que pour l'approvisionnement en eau sous canalisations en milieu urbain, la coordination du gouvernement dans la délivrance des approvisionnements en milieu rural peut être meilleure que celle qui concerne le milieu urbain. Cependant, dans de nombreux pays, les ONG et autres acteurs qui ne sont pas d'État joueront également un rôle important en fournissant de l'eau en milieu rural. Évidemment, l'état de l'approvisionnement en milieu rural variera à travers le pays, mais êtes-vous en mesure d'obtenir une image globale de la situation ?

La population rurale est-elle adéquatement desservie ? Quelle est la stratégie d'exploitation et de maintenance de l'approvisionnement en eau en milieu rural ? Y a-t-il une chaîne de fourniture de pièces détachées en fonctionnement dans les zones rurales ?

Quelle est la situation concernant l'assainissement ? Comment les niveaux de couverture (voir la question C5) diffèrent-ils entre les zones rurales et urbaines ?

En parlant à des fonctionnaires du ministère responsable du développement rural ainsi qu'aux ONG et aux églises impliquées dans la fourniture de WASH dans les zones rurales, cela devrait vous donner des réponses à certaines de ces questions.

A

Analyse de la REDEVABILITÉ

La redevabilité c'est la prise de responsabilité par les leaders, le gouvernement et les organismes publics pour ce qui est fait. Pour parvenir à une bonne redevabilité, les organisations de la société civile, les citoyens et les médias doivent pouvoir évaluer les institutions publiques et les gouvernements et les rendre responsables. Les gouvernements doivent comprendre les raisons pour lesquelles la redevabilité est importante et comment cette redevabilité peut être améliorée ; ils doivent respecter le rôle de la société civile à cet égard. D'autre part, la société civile a aussi besoin de la capacité de pouvoir tenir son gouvernement pour responsable : elle a besoin des compétences et de la confiance nécessaires pour tenir ce rôle et ne devrait pas craindre des répercussions injustes quand elle agit de la sorte. Les communautés doivent comprendre leurs droits en ce qui concerne WASH ainsi que la qualité et le niveau des services auxquels elles devraient avoir droit.¹⁵

« La redevabilité est vitale si l'on veut parvenir à un changement efficace et durable. Les gens devraient pouvoir interroger leurs leaders et fonctionnaires publics, au sein du gouvernement et ailleurs, et s'attendre à recevoir des réponses sincères sans crainte de récrimination. Cela ne se produit que là où il y a du respect pour les droits civils et politiques, y compris la transparence et l'accès aux informations, et là où les citoyens et la société civile possèdent les compétences, les ressources et les incitations nécessaires pour jouer leur rôle. »¹⁶

Les mots « capacité », « redevabilité » et « réactivité » sont la traduction, respectivement, des mots anglais « capability », « accountability » et « responsiveness ». Pour distinguer les questions relevant de la redevabilité de celles relevant de la réactivité, et afin de maintenir la cohérence avec la version anglaise, nous avons choisi d'utiliser la lettre A (du mot « accountability ») pour intituler les questions concernant la redevabilité.

A1

Est-ce que la société civile dispose de la liberté d'information et d'association ?

Avant d'examiner spécifiquement le secteur WASH, il pourrait être utile de réfléchir plus largement à la liberté dont bénéficient les citoyens et les organisations de la société civile pour entreprendre un plaidoyer dans votre pays. Quel plaidoyer est-il entrepris ? Trouver des informations sur quelques-unes des principales campagnes ou sur les principaux domaines de politique que les ONG cherchent à influencer. Quelles ONG sont impliquées dans le plaidoyer ? Il pourrait valoir la peine de parler à certaines d'entre elles, surtout si votre organisation n'a pas beaucoup d'expérience en matière de plaidoyer. Renseignez-vous sur leur expérience dans la réalisation d'un plaidoyer. Quels défis affrontent-elles ? Affrontent-elles des contraintes quelconques dans le partage des informations et le réseautage ? Ont-elles des exemples des domaines dans lesquels elles sont parvenues à un changement dans la politique ou la pratique du gouvernement ? Comment cela s'est-il produit ?

15 Adapté de J. Plummer et T. Slaymaker (2007), *Rethinking governance in water services* [Repenser la gouvernance dans les services de l'eau], Document de travail n° 284, Overseas Development Institute

16 DFID (2007), *Governance, development and democratic politics: DFID's work in building more effective states* [Gouvernance, développement et politiques démocratiques : travaux du DFID pour bâtir des États plus efficaces], page 16

Y a-t-il des lois quelconques qui ont un effet sur cet élément du travail de la société civile ? Un nombre croissant de gouvernements adopte désormais des lois qui imposent des contraintes sur les organisations qui effectuent des travaux de plaidoyer et vous devez être informé(e) si votre gouvernement s'engage sur cette voie.

A2**La société civile est-elle en mesure de participer à la planification, à la budgétisation, au suivi et à l'évaluation du secteur WASH ?**

S'il existe une politique WASH dans votre pays (voir la question C2), quelle a été l'implication de la société civile dans l'influence de son contenu ? Est-ce que des OSC sont impliquées dans les mécanismes de coordination du secteur ? Apportent-elles une contribution aux processus de budgétisation et de suivi ? Est-il demandé aux OSC d'apporter une contribution aux statistiques gouvernementales sur WASH ou de revoir ces dernières ? Sont-elles invitées aux réunions du gouvernement pour discuter de la politique ?

Y a-t-il un cadre effectif pour le suivi de la performance dans le secteur WASH ? Les OSC sont-elles impliquées ?

Vous devriez pouvoir trouver ces informations en parlant aux OSC. Cependant, vous pourriez également poser ces questions aux représentants gouvernementaux et comparer les deux séries de données. Aussi, en répondant à cette question, réfléchissez aux défis ou aux opportunités que vous avez rencontrés en essayant de découvrir des informations pour analyser la capacité de l'État. Le gouvernement était-il ouvert à vos questions ? Avez-vous ressenti une résistance ou une suspicion quelconque à l'égard de vos questions ?

Essayez de parvenir à une image du niveau de participation de la société civile aux activités menées par le gouvernement relativement à la politique WASH. Il pourrait également être intéressant d'analyser si les ONG considèrent qu'elles disposent des connaissances et des compétences nécessaires pour contribuer d'une façon efficace.

A3**Dans quelle mesure les médias sont-ils utiles pour parvenir à la redevabilité du gouvernement ?**

Quels sont les principaux journaux, stations de radio et chaînes de télévision dans votre pays ? Qui les possède ?

Freedom House est une organisation qui a un répertoire sur la liberté de la presse [Freedom of the Press] qu'elle élabore à partir d'une enquête sur l'indépendance des médias menée dans 195 pays et territoires. Voyez comment votre pays est noté : www.freedomhouse.org.

En termes de WASH, vous pourriez regarder combien d'articles sur les questions d'eau et d'assainissement ont paru dans la presse nationale au cours des 12 derniers mois. Cela sera beaucoup plus facile à trouver dans certains contextes que dans d'autres. Vous pourriez aussi regarder si les organisations de la société civile sont invitées à assister aux conférences de presse.

A4**Y a-t-il des mécanismes concernant les plaintes et des recours dans les projets et opérations WASH ? Si oui, sont-ils efficaces ?**

Les représentants gouvernementaux devraient pouvoir vous dire si ces mécanismes existent, mais il se pourrait que vous deviez explorer ailleurs pour analyser leur efficacité.

Si ces mécanismes existent, les informations devraient être à la disposition du public. Cherchez des exemples spécifiques de cas où un projet WASH était considéré comme litigieux (par exemple, il pourrait avoir été imparfait sur le plan technique ou il pourrait avoir mené à l'épuisement des ressources en eau, à la relocalisation des personnes, etc). Vous pourriez essayer de voir si les informations que vous découvrez vous disent comment les problèmes ont été traités.

A5**Est-ce que le Parlement a discuté des questions WASH au cours de l'année passée ?**

Pour répondre à cette question, vous pourriez essayer d'examiner les dossiers parlementaires de l'année passée et, si possible, essayez de parler à certains membres du Parlement. Il pourrait y avoir un comité spécifique des membres du Parlement sur WASH ou, plus largement, sur les services de base (santé, éducation, eau et assainissement). Il serait bon de découvrir s'ils sont actifs et ce qu'ils font. Essayez de voir si votre Parlement a des informations en ligne ou d'interroger un membre du personnel au Parlement.

A6**Quelles sont les informations disponibles sur l'admissibilité des citoyens aux services WASH ?**

Dans quelle mesure le gouvernement est-il efficace pour s'assurer que tous les citoyens, y compris les femmes et les hommes démunis, sont bien informés de leur admissibilité et de leurs droits aux services WASH ?

Vous pouvez répondre à cette question par l'observation. Quelles sont les informations disponibles sur les sites Internet, à la radio, dans les prospectus publics, sur les affiches et dans les rapports concernant l'admissibilité des citoyens aux services WASH ?

Quels sont les efforts effectués pour transmettre ces informations aux citoyens et, en particulier, aux personnes les plus démunies et les plus vulnérables ?

A7**Quels sont les mécanismes en place (le cas échéant) pour suivre les flux financiers destinés à WASH ?**

Y a-t-il des enquêtes de suivi des dépenses publiques (ESDP) dans votre pays ? Veuillez consulter le site www.u4.no/themes/pets/petsdefinition.cfm pour plus d'informations sur les ESDP. D'autres ONG connaîtront peut-être la réponse à cela, en particulier les ONG qui participent à des travaux de suivi de budget ou anticorruption. Y a-t-il des ONG ou des OSC qui agissent dans un rôle de surveillance ? Il est improbable que vous en trouviez qui soient spécifiques à WASH mais il pourrait y en avoir qui travaillent sur une série de thèmes plus larges.

A8**Y a-t-il des acteurs quelconques qui entreprennent des activités pour stimuler la redevabilité dans le secteur WASH ?**

Y a-t-il des acteurs quelconques qui font déjà un plaidoyer sur WASH ? Il se pourrait que différentes organisations utilisent le mot « plaidoyer » d'une façon légèrement différente mais vous devrez découvrir si l'une quelconque essaie d'influencer le gouvernement pour qu'il devienne plus redevable dans la délivrance des services WASH. Cela pourrait se faire à travers des activités « non publiques » telles que des rencontres avec les représentants gouvernementaux, un engagement dans les processus de politique et le partage de la bonne pratique, ou bien en mobilisant les gens dans une campagne plus publique.

L'utilisation des cartes de rapport du citoyen (CRC) pourrait être également un bon moyen de renforcer la redevabilité (voir www.citizenreportcard.com).¹⁷ Y a-t-il des ONG ou des OSC impliquées dans de telles activités ?

Si votre pays se trouve dans un contexte postérieur à une urgence, il se pourrait que les acteurs de la société civile se soient plus concentrés sur la mise en œuvre de programmes techniques WASH plutôt que sur les travaux de plaidoyer. Cependant, dans de nombreux pays, il y a déjà des organisations qui entreprennent un plaidoyer sur WASH. Veuillez voir, par exemple, les membres de la campagne Éradiquer le manque d'eau : www.endwaterpoverty.org/en_francais/membres. Y a-t-il des réseaux WASH quelconques engagés dans le plaidoyer ? Veuillez consulter le site www.freshwateraction.net pour trouver des informations sur les réseaux WASH dans le monde.

¹⁷ Pour trouver un exemple de la façon dont les cartes de rapport du citoyen ont été utilisées au Kenya, veuillez consulter le site www.irc.nl/docsearch/title/155093

R

Analyse de la RÉACTIVITÉ

La réactivité c'est la façon dont les leaders, le gouvernement et les organisations publiques prennent en compte les besoins des citoyens et respectent leurs droits. Il s'agit de faire en sorte que les gouvernements reconnaissent un droit de l'homme à l'eau et à l'assainissement et agissent en conséquence, que la politique soit favorable aux démunis et qu'elle comporte un fort aspect d'égalité des sexes.¹⁸

« La réactivité fait référence à la façon dont les leaders et les organisations publiques se comportent en réponse aux revendications et aux intérêts des individus et des groupes dans la société. Un gouvernement ou une autorité publique sont réactifs s'ils identifient puis répondent aux besoins et droits légitimes de tous, en assurant un traitement égal et juste de tous les groupes, quel que soit leur statut. La réactivité implique aussi l'adoption d'une approche à l'égard de la politique économique et sociale qui se concentre sur l'équité au sein de la société et vise à réduire les disparités. »¹⁹

R1

Est-ce que le gouvernement encourage des politiques favorables aux démunis en ce qui concerne la fourniture de l'eau et de l'assainissement ?

Le gouvernement a-t-il une politique sur l'équité des investissements dans le secteur de l'eau et de l'assainissement ? Comment les grands investissements sont-ils conçus – aux fins de réhabilitation et d'amélioration pour ceux qui sont déjà desservis ou aux fins d'expansion pour ceux qui ne sont pas actuellement desservis (voir la question C13) ?

Est-ce que la politique WASH, s'il y en a une (voir la question C2), souligne des groupes vulnérables et démunis particuliers à cibler ? Pensez-vous que cela est adéquatement traité dans la politique et dans les actions du gouvernement ?

R2

Est-ce que le gouvernement utilise une approche qui augmente la demande des personnes démunies pour des services adéquats et abordables ?

Cela s'applique particulièrement à l'assainissement. Une approche de l'assainissement pilotée par la demande est importante pour assurer l'utilisation et la durabilité des installations d'assainissement. Le gouvernement encourage-t-il une approche pilotée par la demande (comme l'assainissement total piloté par la communauté) ou bien adopte-t-il une approche qui est plutôt pilotée par la fourniture (qui comporte souvent le subventionnement de latrines) ? Cela devrait apparaître clairement à partir de la politique et des conversations avec les représentants gouvernementaux. Il serait également bon d'observer (ou de parler à ceux qui ont observé) ce qui se produit en pratique en ce qui concerne les approches pilotées par la demande.

18 Adapté de J. Plummer et T. Slaymaker (2007), *Rethinking governance in water services* [Repenser la gouvernance dans les services de l'eau], Document de travail n° 284, Overseas Development Institute

19 DFID (2007), *Governance, development and democratic politics: DFID's work in building more effective states* [Gouvernance, développement et politiques démocratiques : travaux du DFID pour bâtir des États plus efficaces], page 17

R3**Quelles sont les lois ou réglementations en place pour sauvegarder et réglementer la délivrance des services WASH ?**

Une réglementation indépendante est potentiellement un moyen très puissant de créer une redevabilité, bien qu'elle puisse être vulnérable à l'interférence politique. Souvent, mais pas toujours, quand l'organisme qui doit fournir l'eau est constitué, un organisme de contrôle est établi en même temps. Y a-t-il un tel organisme de contrôle dans votre pays ? Est-ce que cet organisme est financé ? Quels pouvoirs a-t-il ? Peut-il imposer et impose-t-il des sanctions comme des amendes ? Dans quelle mesure est-il efficace ? Il se pourrait que des fonctionnaires de l'un des ministères responsables de l'approvisionnement en eau puissent répondre à ces questions.

Y a-t-il des dossiers à la disposition du public concernant des cas que l'organisme de contrôle a traités ? Cela vous montrera les types de questions qu'il traite et dans quelle mesure il est efficace à cet égard.

Aussi, quels systèmes, le cas échéant, sont en place pour réglementer les petits fournisseurs privés dans le secteur WASH ? Vous pourriez poser cette question à la fois aux représentants gouvernementaux et à un petit fournisseur privé.

R4**Y a-t-il des réglementations quelconques en place sur la pollution de l'eau ?**

Vous trouverez peut-être cette réponse dans des informations publiques disponibles dans une bibliothèque ou sur le site Internet de votre gouvernement. Ou bien vous aurez peut-être à interroger des représentants gouvernementaux.

R5**Dans quelle mesure le gouvernement est-il disposé à apprendre auprès d'autres ?**

Un indicateur intéressant de cette mesure serait de savoir si des représentants gouvernementaux assistent aux réunions ou aux activités de formation des ONG quand ils y sont invités. Quel est le niveau de responsabilité assumé par les fonctionnaires qui y assistent ? Est-ce que les fonctionnaires réagissent quand des OSC leur présentent des informations ou des conseils ?

Évidemment, cela pourrait très bien varier entre les différent(e)s personnes, équipes et services du gouvernement, mais il serait bon de documenter quelques observations sur cette question.

R6**Est-ce que les politiques du gouvernement sur WASH sont sensibles à l'égalité des sexes et aux enfants ?**

Est-ce que la politique gouvernementale et tout plan d'application (voir la question C2) prennent en compte les différents besoins des hommes, des femmes, des filles et des garçons dans l'accès aux services WASH ? Y a-t-il des mesures spécifiques dans la politique ou le plan d'application pour traiter les intérêts des femmes ?

Est-ce que les installations du gouvernement (hôpitaux, écoles, bureaux des administrations locales) ont des aménagements d'alimentation en eau et d'assainissement adéquats qui prennent en compte les différents besoins des hommes et des femmes ? Vous pouvez évaluer cela par l'observation et en parlant à d'autres parties prenantes de WASH comme l'UNICEF ou des ONG.

Est-ce que la participation des femmes et des enfants dans la prise de décision et dans les groupes d'utilisateurs est encouragée ? D'autres ONG pourraient être en mesure de vous aider à répondre à cette question.

R7**Est-ce que des représentants gouvernementaux assistent à des manifestations des ONG comme celles qui sont organisées pour la Journée mondiale du lavage des mains ou la Journée mondiale de l'eau ?**

Vous ne pourrez répondre à cette question que si de telles manifestations ont été organisées dans votre pays. Essayez de découvrir si elles ont eu lieu et qui les a organisées. L'UNICEF ou d'autres ONG pourraient peut-être vous donner cette information. Ensuite, demandez aux organisateurs si des représentants gouvernementaux avaient été invités à y assister et, le cas échéant, comment ils y ont participé.

R8**Y a-t-il des processus quelconques en place pour lutter contre une mauvaise affectation et un détournement des ressources prévues pour les services WASH ? Comment la mauvaise affectation des finances au sein du secteur est-elle abordée ?**

Cela est lié à la question A7 ci-dessus. S'il y a des ESDP dans votre pays, il se pourrait fort bien que des processus y soient liés pour essayer de traiter toute situation où une mauvaise affectation des fonds se produit. Il pourrait également y avoir des mécanismes antifraude ou anticorruption dans le secteur (bien qu'il y ait parfois des questions à propos de l'efficacité de ces organismes, même quand ils existent). Une fois encore, il pourrait être préférable d'interroger d'autres ONG sur ces sortes de questions, sauf si vous avez une bonne relation avec les représentants gouvernementaux que vous interrogez et si vous avez confiance en eux.

R9**Est-ce que le gouvernement donne la priorité au programme anticorruption au sein de WASH ?**

Il est probablement préférable de trouver cela auprès d'autres ONG plutôt que d'interroger directement votre gouvernement. Il y a quelques ONG, comme Transparency International, qui se concentrent sur les questions de gouvernance et de corruption. Il se pourrait que d'autres ONG aient inclus cela comme l'un de leurs domaines de travail. Pour examiner quelles activités Transparency International mène dans votre pays, veuillez consulter le site www.transparency.org/regional_pages et suivre les liens appropriés. Veuillez également consulter le Water Integrity Network : www.waterintegritynetwork.net/page/2200

R10**Le gouvernement a-t-il pris des mesures quelconques à l'égard de la reconnaissance des droits de l'homme relatifs aux services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et de l'élaboration de plans en vue de leur mise en œuvre progressive ?**

Le gouvernement reconnaît-il le droit de l'homme à l'eau dans sa constitution ou dans ses lois ? Quelle est son attitude à l'égard du droit à l'assainissement ? Quelles sont les informations qui sont disponibles auprès du gouvernement ou d'autres acteurs sur le droit à l'eau ? Comment le gouvernement s'assure-t-il que ses citoyens sont informés de leur droit ?

Veuillez consulter le site www.righttowater.info pour plus d'informations sur le droit lui-même.

3 Étapes suivantes

Rédaction de votre rapport

Une fois que vous aurez effectué les recherches sur les questions qui s'appliquent à votre contexte, vous devrez rédiger vos constatations dans un rapport narratif. Il y a beaucoup de questions dans ce guide et il se pourrait que vous vous retrouviez avec une grande quantité d'informations ! Il est important d'essayer de présenter cela clairement et de façon succincte sous la forme d'un rapport. Nous vous recommandons de conserver les données brutes et les informations que vous avez rassemblées de façon à pouvoir vous y référer si vous en avez besoin. Il y a différentes façons de structurer un rapport et vous aurez besoin de décider celle qui est la plus appropriée compte tenu des informations que vous avez trouvées.

Une option consiste à le structurer de la même manière que ce guide, avec trois sections principales intitulées Capacité, Redevabilité et Réactivité, et à utiliser les questions qui sont écrites dans ce guide en caractères gras comme des sous-titres, avec vos réponses dessous. Vous pourriez laisser de côté toute question qui n'est pas pertinente. Cependant, souvenez-vous que si vous n'avez pas été en mesure de répondre à une question, cela constitue une information utile en soi, veuillez donc enregistrer ce fait.

Une autre option consiste à conserver les trois sections concernant la Capacité, la Redevabilité et la Réactivité, mais à rédiger un sommaire général de toutes les informations que vous avez trouvées dans chaque domaine en choisissant vos propres sous-titres. Assurez-vous d'inclure des indicateurs spécifiques qui peuvent être suivis pendant les années à venir.

Une troisième option consiste à décider de votre structure selon les informations que vous avez pu trouver. Par exemple, vous pourriez discuter d'abord de la politique et de toutes les questions y afférentes, puis examiner d'autres domaines comme la mise en œuvre, la coordination, la réglementation, etc.

Le processus de recherche et de rédaction de ce rapport est essentiellement destiné à vous aider, ainsi que votre organisation, à mieux comprendre l'environnement politique et réglementaire dans lequel vous vous engagez. Dans certains contextes, il pourrait ne pas être approprié que le rapport soit rendu public. Cependant, dans d'autres contextes, vous pourrez décider de le diffuser à l'extérieur de votre organisation.

Rédaction d'une stratégie de plaidoyer

Comme nous l'avons identifié à la Section 1.5 ci-dessus, l'une des limitations du cadre est qu'il peut présenter une image plutôt statique de la situation sans définir les moyens par lesquels on peut apporter des améliorations ou sans examiner ce qui bloque ou ce qui favorise le changement.

Cependant, vous pouvez désormais avancer pour traiter ces domaines et vous préparer à influencer votre gouvernement et d'autres parties prenantes en élaborant une stratégie de plaidoyer. Le rapport CRR vous offrira une excellente base sur laquelle vous pourrez bâtir cette stratégie. À partir de cette base, vous pourrez identifier les parties prenantes clés dans le secteur, ce qui fonctionne bien et ce qui doit changer. Ensuite, vous serez capables d'identifier les activités que vous souhaitez entreprendre pour apporter ce changement.

Veuillez consulter le *Guide du plaidoyer* de Tearfund à <http://tilz.tearfund.org/Francais/ROOTS/Le+guide+du+plaidoyer.htm> pour trouver des conseils et des ressources qui vous aideront à rédiger une stratégie de plaidoyer.

Partagez votre apprentissage avec Tearfund

Veuillez partager toute leçon que vous aurez apprise en utilisant ce guide et en cheminant à travers le processus du cadre CRR. Nous sommes très intéressés par tout retour d'information sur la façon dont nos ressources peuvent être le plus utile.

ANNEXE **Quinze dimensions du cadre CRR original (DFID)**

Capacité de l'État

- Stabilité politique et sécurité personnelle
- Capacité de gestion de la politique économique et sociale
- Efficacité du gouvernement et délivrance des services
- Mobilisation des recettes et gestion des finances publiques
- Conditions d'investissement, de commerce et de développement du secteur privé

Redevabilité

- Libertés et droits politiques
- Transparence et médias
- Participation politique et vérifications
- Règle de droit et accès à la justice
- Société civile

Réactivité

- Droits de l'homme et libertés civiles
- Politique favorable aux démunis
- Inégalité, discrimination et égalité des sexes
- Qualité réglementaire
- Corruption

Comprendre le secteur WASH

Comment effectuer une analyse de la capacité, de la redevabilité et de la réactivité (CRR) du secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène dans votre pays



www.tearfund.org

100 Church Road, Teddington, TW11 8QE, Royaume-Uni

Tél. : +44 (0)20 8977 9144

Œuvre No. 265464 (Angleterre et Pays de Galles)

Œuvre No. SC037624 (Écosse)

20190-(1010)